



AVIS AUX CERCLES 2023 / N°23

DH/EL

Bruxelles, le 28 juillet 2023

1. COMMUNIQUES DE LA LBFA

- 1.1. Mixité pour la catégorie Benjamin – décision du CD de juin 2023
- 1.2. Réduction du prix de la licence 2022-2023 à partir du 15/8/2023
- 1.3. Formation animateur – Appel aux clubs d'Athlétisme
- 1.4. Fermeture des bureaux LBFA – le 14/8/2023

1. COMMUNIQUES DE LA LBFA

1.1. Mixité pour la catégorie Benjamin – décision du CD de juin 2023

En sa séance du 26 juin 2023, le Comité directeur de la LBFA a pris la décision de faire participer les benjamin(e)s ensemble ; dorénavant les épreuves de la catégorie Benjamin seront des épreuves mixtes à partir du 1/11/2023.

1.2. Réduction du prix de la licence 2022-2023 à partir du 15/8/2023

Veillez noter que les licences demandées après le 15/08 seront facturées au prix de 5€ indexés comme suit :
$$5\text{€} \times \frac{155,58 \text{ (juin 2023)}}{102,85} = 7,56 \text{ €}$$

1.3. Formation animateur – Appel aux clubs d'Athlétisme

Préparez dès maintenant votre rentrée sportive en offrant une formation de qualité à vos encadrants !

Cette formation constitue la première étape d'un cursus complet comprenant 4 niveaux : Animateur - Initiateur - Éducateur - Entraîneur.

En formant des moniteurs animateurs compétents, vous renforcez les fondations sportives de votre club et favorisez son développement.

Pour plus de détails, consultez notre site : <https://lbfa.be/fr/moniteur-sportif-animateur-athletisme>

Les clubs intéressés d'organiser cette formation peuvent contacter Samuel Duquenne – samuel.duquenne@lbfa.be L'équipe de la Formation d'Animateur en Athlétisme.

1.4. Fermeture des bureaux LBFA – le 14/8/2023

Merci de bien vouloir noter que les bureaux de la LBFA seront fermés le lundi 14 août 2023.